

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

Province de Québec
Municipalité de La Macaza

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue à l'Hôtel de Ville de La Macaza, en la salle Alice Rapatel-Dubuc, le lundi 10 novembre 2014, à 19 h.

Sont présents la conseillère et les conseillers, Jeanne Zdyb, Richard Therrien, Jacques Lacoste, Jean-Marc Dubreuil, Jean Zielinski et Yvan Raymond formant quorum sous la présidence de la mairesse Céline Beauregard.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Jacques Taillefer, est aussi présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes, ouvre la séance et procède à la lecture de l'ordre du jour.

2014.11.224

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

A. Ouverture (ordre du jour, procès-verbal, correspondance)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2014
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 octobre 2014

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

B. Gestion financière (rapport budgétaire, virement de crédits et paiement des comptes)

1. Ajustements budgétaires
2. Liste des comptes à payer

C. Gestion administrative

1. Adhésion de l'organisme de Bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon;
2. Souper Bénéfice – Festival de la Rouge;
3. Fermeture de compte – Caisse populaire;
4. Joyeux macaziens – Réparation des chaises de la salle de l'âge d'or;
5. RIDR – Projet d'Écocentres mobiles;
6. APGLC – Demande de contribution;
7. Plein Air Haute-Rouge – Demande de contribution;
8. Démission de l'adjointe administrative;
9. Décoration de Noël – Mandater Passion décor;
10. CLD – Protestation;
11. Entente intermunicipale – Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge;
12. Reconduction de l'entente intermunicipale sur les équipements à caractère supralocal avec la Ville de Mont-Laurier;
13. Rapport du maire – Dépôt;

D. Contrat et appel d'offres

1. Dépôt de l'ouverture de soumissions sur invitation pour la collecte et transport des matières recyclables et des matières résiduelles;
2. Octroi du contrat pour la collecte et transport des matières recyclables et des matières résiduelles;

E. Avis de motion

F. Adoption des règlements

G. Sécurité publique

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

- H. Hygiène du milieu
- I. Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire
- J. Loisirs et culture (bibliothèque, centre communautaire, loisirs)
- K. Travaux publics
- L. Divers

Période de questions

M. Levée ou ajournement de la séance :

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité.

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté

ADOPTÉE

2014.11.225 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2014

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2014;

Il est proposé par le conseiller Yvan Raymond,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité d'adopter la séance ordinaire du 14 octobre 2014.

ADOPTÉE

2014.11.226 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2014

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 octobre 2014;

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité d'adopter la séance ordinaire du 24 octobre 2014.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

La mairesse invite les citoyens présents à la période de questions sur les points à l'ordre du jour.

GESTION FINANCIÈRE

AJUSTEMENT FINANCIER

Aucun ajustement budgétaire

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

2014.11.227 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2014

La liste des comptes est déposée et le Directeur général/secrétaire-trésorier expose les points majeurs.

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

Qu'après vérification des comptes par les membres du Conseil, la liste officielle des comptes soumise au 14 octobre 2014 se détaille comme suit :

Disponibilité de crédit numéro # 105

Salaires période du 21 septembre 2014 au 25 octobre 2014 :

(chèques # 507340 à 507355, de 507356 à 507371, de
507372 à 507386 et 507387 à 507402 de 507410 à 507424) 38 732.97 \$

Remises D.A.S. (chèques # 7500 et 7502) 21 351.56 \$

Liste des comptes payés :

(chèques # 7477 à 7499, 7501, 7503 à 7507) 24 994.10 \$

Liste des comptes à payer : 101 687.62 \$

TOTAL DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT # 107 190 155.99 \$

Chèques annulés : 7416

Que ces comptes soient approuvés et payés.

Que des crédits sont disponibles pour défrayer le tout, tels que certifiés par le secrétaire-trésorier par la disponibilité de crédit numéro 107.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

2014.11.228 ADHÉSION DE L'ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES ROUGE, PETITE NATION ET SAUMON

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement de notre adhésion de l'organisme de Bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon pour l'année 2015 et d'acquitter les frais reliés à cette adhésion au montant de 100,00 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2014.11.229 SOUPER-BÉNÉFICE – FESTIVAL DE LA ROUGE

CONSIDÉRANT l'achat d'un billet en prévente pour le souper-bénéfice au montant de 75,00 \$;

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

De mandater la mairesse Madame Céline Beauregard d'assister à ce souper pour le Festival de la Rouge.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

2014.11.230 FERMETURE DE COMPTE – CAISSE POPULAIRE

CONSIDÉRANT que le compte est inactif depuis plus d'un an;

CONSIDÉRANT les frais mensuels liés à la gestion d'un compte inactif;

Il est proposé par le conseiller Richard Therrien,
Appuyé par le conseiller Jean Zielinski et résolu à l'unanimité

De mandater le directeur général à procéder à la fermeture du compte à la Caisse Populaire.

ADOPTÉE

2014.11.231 JOYEUX MACAZIENS – RÉPARATIONS DES CHAISES DE LA SALLE DE L'ÂGE D'OR

CONSIDÉRANT que la municipalité utilise l'équipement de la salle de l'âge d'or;

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

D'accorder la somme de 228,50 \$ aux Joyeux Macaziens pour la réparation des chaises de la salle de l'âge d'or.

ADOPTÉE

2014.11.232 RIDR – PROJETS D'ÉCOCENTRES MOBILES

CONSIDÉRANT que les municipalités de la Rouge sont en faveur d'avoir un écocentre sur leur territoire afin de diminuer l'enfouissement de certaines matières;

CONSIDÉRANT que la municipalité de La Macaza est favorable à ce projet afin de diminuer les collectes d'objets volumineux;

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

D'aller de l'avant dans le projet afin de sensibiliser les gens à la protection de l'environnement et diminuer l'enfouissement.

ADOPTÉE

2014.11.233 APGLC – DEMANDE DE CONTRIBUTION

CONSIDÉRANT la réception de la demande pour la contribution annuelle de la municipalité pour l'Association des Propriétaires du Grand Lac Caché;

CONSIDÉRANT la contribution de 500,00 \$ plus les 87 membres au coût de 3,00 \$ par membres;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Richard Therrien

D'octroyer la somme de 761,00 \$ à l'Association des Propriétaires du Grand Lac Caché.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

2014.11.234 PLEIN AIR HAUTE-ROUGE –DEMANDE DE CONTRIBUTION

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité

De renouveler notre cotisation à Plein Air Haute-Rouge pour l'année 2015 au montant de 1 500,00 \$.

ADOPTÉE

2014.11.235 DÉMISSION DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT la réception de la lettre de démission de Madame Micheline Hébert;

Il est proposé par le conseiller Richard Therrien,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

D'accepter la démission de Madame Hébert et de la remercier pour ses nombreuses années de service à la municipalité de La Macaza.

ADOPTÉE

2014.11.236 DÉCORATION DE NOËL – MANDATER PASSION DÉCOR

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Richard Therrien et résolu à l'unanimité

De mandater Passion décor pour la somme de 1 925.83 \$ afin de réaliser le décor de Noël à l'extérieure de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE

2014.11.237 CLD - PROTESTATION

ATTENDU que les maires et mairesses sont inquiets des annonces faites quant aux intentions du gouvernement provincial d'abolir les CLD et les CRÉS du Québec;

ATTENDU que les maires et mairesses reconnaissent l'importance et l'impact positif des CLD dans le cadre du développement économique de leur région;

ATTENDU que le développement économique des régions repose sur des structures, tels les CLD, qui a fait ses preuves depuis les quinze (15) dernières années, lesquelles disposent de professionnels qualifiés connaissant bien les réalités du milieu et dévouées au développement économique régional;

ATTENDU que le maintien des CLD est primordial pour les communautés rurales ainsi que pour les communautés démontrant un fort taux de dévitalisation, lesquelles peuvent compter sur un acteur efficace et dynamique voué à favoriser leur développement économique;

ATTENDU que le dynamisme et la diversité des régions sont assurés par des structures, tels les CLD, qui accompagnent et favorisent le développement économique du territoire;

ATTENDU que les maires et mairesses des MRC du Québec ont été informés par le biais des médias des intentions du gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste, appuyé par Richard Therrien et résolu à l'unanimité de dénoncer les récentes annonces de coupures du gouvernement provincial, notamment quant à l'abolition des CLD, lesquelles ont été prise

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

sans consultation des régions concernées et donc, sans se soucier des impacts possibles de cette décision sur le développement économique des régions.

Il est de plus résolu de faire part au gouvernement du Québec des inquiétudes des maires et mairesses de la MRC d'Antoine-Labelle de ses intentions quant au maintien des différents programmes de développement économique.

ADOPTÉE

2014.11.238

ENTENTE INTERMUNICIPALE – CENTRE SPORTIF CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE

CONSIDÉRANT que la municipalité de La Macaza est partie, avec les municipalités de Lac-Saguay, Nominique et L'Ascension, à une entente intermunicipale avec la Ville de Rivière-Rouge, visant une participation financière à l'exploitation des équipements et services du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, et que cette entente expirait au trente-et-un décembre deux mille dix-sept (31 décembre 2012).

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt des municipalités participantes de renouveler l'entente intermunicipale existante, et ce, rétroactivement au premier janvier deux mille quinze (1^{er} janvier 2015) jusqu'au trente-et-un décembre deux mille dix-neuf (31 décembre 2019).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Raymond,
appuyé par Jean-Marc Dubreuil

ET RÉSOLU :

d'autoriser le renouvellement de l'entente intermunicipale avec la Ville de Rivière-Rouge, relativement à l'exploitation des équipements et services du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, et ce, pour la période du premier janvier deux mille quinze (1^{er} janvier 2015) jusqu'au trente-et-un décembre deux mille dix-neuf (31 décembre 2019).

D'accepter que la municipalité de La Macaza assume une part dans le partage du financement du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge et que cette part représente neuf pour cent (9%) des coûts d'opérations et d'administration, plus des frais d'administration de trois virgule cinq pour cent (3.50%).

D'autoriser la mairesse et la directrice générale par intérim, ou leur remplaçant, à signer pour et au nom de la Municipalité, l'entente intermunicipale relativement à l'exploitation du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge.

ADOPTÉE

2014.11.239

RECONDUCTION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE SUR LES ÉQUIPEMENTS À CARACTÈRE SUPRALOCAL AVEC LA VILLE DE MONT-LAURIER

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale, entre la Ville de Mont-Laurier et l'ensemble des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle, visant l'exploitation et le financement de MuniSpec, du centre sportif Jacques-Lesage et de la piscine municipale de Mont-Laurier, lesquels sont reconnus comme activités et équipements supralocaux;

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale, entre la Municipalité de Ferme-Neuve et les municipalités du secteur de la Lièvre, visant une participation financière à l'exploitation du centre culturel et récréatif de Ferme-Neuve;

CONSIDÉRANT que lesdites ententes sont échues depuis le 31 décembre 2012 et qu'elles prévoyaient une année additionnelle en cas de non-renouvellement à cette même date;

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

CONSIDÉRANT la volonté des parties à l'entente de poursuivre les discussions en 2014 en vue de son renouvellement et pour ne pas pénaliser les citoyens non résidents lors des inscriptions ou participations à des activités;

CONSIDÉRANT la résolution portant le numéro 14-04-238 déjà adopté par la Ville de Mont-Laurier à l'effet d'accorder, aux résidents des municipalités participantes, le même tarif que celui applicable à ceux de Mont-Laurier lors des inscriptions aux activités visées par l'entente, et ce, malgré le règlement sur la tarification en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller Jean Zielinski propose, appuyé par monsieur le conseiller Yvan Raymond, de reconduire lesdites ententes portant sur l'exploitation et le financement des équipements et activités reconnus comme supralocaux, et ce, jusqu'au 31 décembre 2014.

De préciser aux municipalités que les sommes calculées conformément à l'article 3 de l'entente entre la Ville de Mont-Laurier et l'ensemble des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle, pour l'année de reconduction 2014, sont payables le 30 septembre 2014, en un seul versement, sur présentation d'une facture accompagnée de l'annexe A actualisée selon les états financiers vérifiés de 2013.

ADOPTÉE

CONTRAT ET APPEL D'OFFRES

DÉPÔT DE L'OUVERTURE DE SOUMISSION SUR INVITATION POUR LA COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le directeur général dépose le procès-verbal de l'ouverture des soumissions reçues, pour les travaux pour la collecte et transport des matières recyclables et résiduelles, tenu au bureau municipal, le lundi 10 novembre 2014 à 11 h 00, lequel se résume comme suit :

| Soumissionnaire (date et heure de réception de la soumission) | Prix total avant la T.P.S. et la T.V.Q. | Montant total incluant la T.P.S. et la T.V.Q. |
|---|--|--|
| Compagnie Claude Hébert. 7 novembre 2014 à 8.17h | 65,366.00\$ 3,268.30\$ T.P.S. 6,520.26\$ T.V.Q. | 75,154.56\$ |

2014.11.240

OCTROI DU CONTRAT POUR LA COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES ET RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT que la compagnie Claude Hébert est le soumissionnaire le plus bas et que cette dernière est conforme à l'appel d'offres

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à la majorité
Monsieur Jean Zielinski se retire lors du vote.

Que le conseil municipal adjuge le contrat relatif à la réfection de la collecte et transport des matières recyclables et résiduelles à la compagnie Claude Hébert au montant de 75, 154.56 \$ toutes taxes incluses et que l'octroi du contrat soit sous réserve de l'obtention des droits de la part du propriétaire du tracé de la nouvelle emprise du chemin.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

Aucun sujet à l'ordre du jour.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun sujet à l'ordre du jour.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet à l'ordre du jour.

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun sujet à l'ordre du jour.

URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun sujet à l'ordre du jour.

LOISIR ET CULTURE (bibliothèque, centre communautaire, loisirs)

Aucun sujet à l'ordre du jour.

DIVERS

Aucun sujet à l'ordre du jour.

PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTE

La mairesse invite les citoyens présents à la période de questions.

Le Conseil répond aux différentes questions qui lui sont posées qui portent sur les sujets suivants :

- Rapport du maire
- Matricule # 0747-27-6060
- Bande riveraine
- Avis procureur
- Salaire plus le nombre d'employés
- RRVM – en veilleuse
- Politique MADA
- TECQ
- Résidence personnes âgées
- Médecin à La Macaza
- Communiqué coupe de bois
- Subvention pour fosses septiques – augmentation

2014.11.241

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par, le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

De lever la séance ordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 h 47.

ADOPTÉE

LA MAIRESSE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Céline Beauregard

Jacques Taillefer